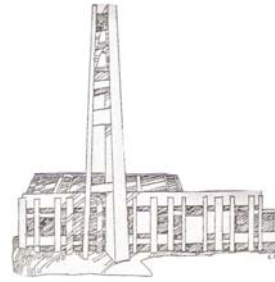




**Région  
luthérienne  
de Paris**

**Paroisse luthérienne Saint-  
Marc de Massy**



<b>Presbytère</b> 6, Allée du Japon – 91300 Massy Tél : 01 69 20 31 06 Adresse électronique : <a href="mailto:EELF.StMarc.conseil@gmail.com">EELF.StMarc.conseil@gmail.com</a>	<b>Église Saint-Marc</b> Angle Place Antoine de St-Exupéry/rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra) <a href="http://www.saintmarcdemassy.org">www.saintmarcdemassy.org</a>
Service divin Les dimanches et jours de fêtes à 10h30	École du dimanche Le dimanche pendant le service divin

## FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1243 – 38<sup>ème</sup> année – du 23 mars au 5 avril 2015

### Lectures bibliques :

22 mars 2015 (5<sup>e</sup> dimanche de Carême) : Jérémie 31, 31-34 ; Hébreux 5, 7-9 ; Jean 12, 20-33  
 29 mars 2015 (dimanche des Rameaux) : Esaïe 50, 4-7 ; Philippiens 2, 6-11 ; Marc 11, 1-11  
 5 avril 2015 (dimanche de Pâques) : Actes 10, 34-43 ; 1 Corinthiens 5, 6-8 ; Jean 20, 1-9

### Vie de notre paroisse

<b>Mercredi 25 mars</b>	<b>Culte de maison</b> à 14h00 chez Mlle Braesch..
<b>Jeudi 26 mars</b>	<b>Soirée biblique</b> inter-protestante à 19h à l'église luthérienne de Bourg-la-Reine.
<b>Vendredi 27 mars</b>	<b>Café culturel</b> à 14h00 au temple de Palaiseau.
<b>Dimanche 29 mars</b>	<b>A.G. de notre Église</b> à 11h30 à Saint-Marc après le culte. <b>Repas théo</b> à la suite de l'A.G. à Saint-Marc.
<b>Mercredi 1<sup>er</sup> avril</b>	<b>Conseil presbytéral</b> à 20h30 à l'église Saint-Marc.
<b>Jeudi 2 avril</b>	<b>Culte du Jeudi saint</b> à 20h30 au temple réformé de Châtenay-Malabry.
<b>Vendredi 3 avril</b>	<b>Culte de la Passion</b> à 18h30 au centre œcuménique Saint-Paul de Chevry. <b>Culte de la Passion</b> à 20h à l'église Saint-Marc.
<b>Dimanche 5 avril</b>	<b>Culte de l'aube pascale</b> à 6h30 à l'église Saint-Marc. <b>Culte de Pâques</b> à 10h30 à l'église Saint-Marc.

### Assemblée générale

- Dimanche 29 mars 2015 après le culte : assemblée générale paroissiale. Attention au passage à l'heure d'été ! N'oublions pas d'avancer nos montres et réveils d'une heure dès le soir du samedi 28 mars !

### Repas théo

Dimanche 29 mars à suite de l'AG, le pasteur Frédéric Fournier animera une discussion sur la manière de comprendre le psaume 137 qui appelle de manière virulente à la vengeance. Venez nombreux pour en apprendre davantage et discuter de manière fraternelle et informelle.

## Semaine Sainte

- Culte du Jeudi saint 2 avril : au temple réformé de Châtenay-Malabry à 20h30, 36 Rue Jean Longuet, 92290 Châtenay-Malabry.

- Cultes du Vendredi saint 3 avril :

- au centre œcuménique St Paul - 2/8, place de Chevry - Gif sur Yvette à 18h30 ;
- à l'église Saint-Marc à 20h00.

- Aube pascale : dimanche 5 avril à l'église Saint-Marc à 6h30.

- Culte de Pâques : dimanche 5 avril à l'église Saint-Marc à 10h30.



## Dans nos familles

### Décès

Aimée Nomenjanahary, a perdu sa belle-fille le mardi 3 mars à Madagascar. Nous l'entourons ainsi que sa famille Haja, Hanitra et Fahasoavana, de notre amitié et de nos prières.

Mme Suzanne Moch est décédée le lundi 9 mars. Ses funérailles ont été célébrées à Saint Marc le lundi 16 mars. Nous portons dans notre prière sa famille. Paroissienne depuis de nombreuses années, nous garderons d'elle un beau souvenir. Puisse le Seigneur l'accueillir dans son Royaume !

### Baptême

Evan Genevey, arrière-petit-fils de Pierre et Violette Nifenecker, sera baptisé le dimanche 5 avril. Notre joie et notre prière accompagnent cet enfant et toute sa famille !

## A noter déjà...

- Vendredi 10 avril à 20h30 à l'église Sainte-Marie-Madeleine de Massy (près du commissariat et de la mairie) : célébration œcuménique de la Résurrection avec nos frères des Églises baptiste, catholique et réformée évangélique.

## A méditer

*"Je me suis souvent repenti d'avoir parlé. Jamais de m'être tu."*

*(Saint Arsène, Père du désert, 354 – 412)*

**Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.**

Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants.

**Le trésorier recommande les virements mensuels** : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet. Demandez un RIB à la trésorière (Martine Aggerbeck).

*Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.*